

VOL. 10

OCTOBRE 1904

No 10

BULLETIN
— DES —
RECHERCHES HISTORIQUES

ARCHÉOLOGIE—HISTOIRE—BIOGRAPHIE
BIBLIOGRAPHIE—NUMISMATIQUE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES HISTORIQUES

Qui manet in patriâ et patriam cognoscere tenet.
Is mihi non civis sed peregrinus erit

PIERRE-GEORGES ROY
ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE
RUE WOLFE
LÉVIS

656

1656

RECHERCHES HISTORIQUES

Sommaire de la livraison de octobre : Visite pastorale de Mgr Denaut en Acadie en 1803 (suite et fin), Mgr II. Têtu ; Josué Boisberthelot de Beaucours, P. G. R. ; L'hon. Roch-François de Saint-Ours ; Pierre Dugué de Boisbriand, P. G. R. ; Le *Dictionnaire abénaquis* du R. P. Rasle ; Questions, etc., etc.

Gravure : L'hon. Roch-François de Saint-Ours.

On peut se procurer gratuitement une livraison spécimen des *Recherches Historiques* en s'adressant au directeur de la revue, Pierre-Georges Roy, rue Wolfe, Lévis.

Abonnement : \$2 par année.

PUBLICATIONS RÉCENTES

L'abbé I-Grégoire DeBois, deuxième curé de St-Odilon de Cranborne, par l'abbé J.-B. C. Dupuis, Prix : \$0.25. S'adresser à l'auteur, Hospice des Sœurs de la Charité, Québec.

Université du collège St-Joseph 1903-04. St-Joseph, N.B.

Le jubilé de 1904 à l'usage des communautés et des fidèles, par l'abbé Joseph Saint-Denis, curé de Saint-Basile le Grand. En vente chez les principaux libraires du Canada et des États-Unis.

Les Jubilés et les églises et chapelles de la ville et de la banlieue de Québec, par Joseph Trudelle. Volume deuxième.

Annuaire du séminaire de Rimouski. 1903-04. No XVIII

Annuaire de l'université Laval pour l'année académique 1904-1905 — No 48 — Québec — 1904.

Palmarès de l'Académie commerciale Catholique de Montréal — 1903-1904.

BULLETIN

DES

RECHERCHES HISTORIQUES

VOL. 10 OCTOBRE 1904 No 10

VISITE PASTORALE DE MGR DENAUT EN ACADIE EN 1803 (Suite et fin)

Registre pour la visite dans la Nouvelle-Ecosse,
Brunswick, Halifax et la Baie des Chaleurs, etc.
J. J. Lartigue, Ptre, secrétaire.

Arrivé le 27, vendredi matin, à Ste-Anne de Tousquet
et Pobomkook.

CONFIRMÉS

Le 29 mai	34	
Le 30 "	65	
Le 31 "	95	
Le 1er juin	27	
	221	
Le Bas de Tousket.....	16	familles
Le Haut.....	12	"
Le Milieu.....	15	"
Pobomkook.....	17	"
Le Ruisseau de l'Anguille.....	20	"
	80	"

12 francs par famille pour le curé.
A été visitée la paroisse de Ste-Anne, mai 27 jusqu'au
1er juin 1803. M. Sigogne curé. Communians 250.
Au coffre £6, 12, 7.

Ordonné qu'il soit fait le plus tôt possible un ciboire
d'argent, doré en dedans, qui puisse contenir 150 hos-

ties, aussi des burettes de même métal ou du moins d'étain fin.

2° Que quatre chasubles de couleur convenable, blanc, rouge, vert et violet, ou deux doubles de deux couleurs chacune soient faites d'étoffe de soie ou de laine suivant les moyens du moment. Donné dans le cours de la visite pastorale. Ste-Anne, le 1er juin 1803.

(signé) † P. Evêque de Québec

Pour copie,

J. J. Lartigue, Ptre, secr.

Requête des habitants de Ste-Anne d'Argyle. Pour demander à l'évêque la permission de construire une nouvelle église dans un endroit plus convenable.

Décret de l'évêque, 1er juin 1803.

Requête des habitants de Pombomkook pour demander la permission de contruire une église.

Permis le 1er juin 1803. (1)

MISSION DE STE-MARIE.

Arrivé le 3 juin.

CONFIRMÉS

5 juin.....	131
6 ".....	158
7 ".....	109
8 ".....	3

401

François Comeau et Isidore Gaudet de Ste-Marie ont demandé un gratuel.

Reçu 8 schellings.

Reçu pour remettre à la fabrique d'Halifax une guinée pour un missel fourni par Mr Jones. Remis à M. Burke, plus 4 piastres pour le missel de Ste-Marie.

(1) Ces requêtes ainsi que les réponses de l'évêque se trouvent dans le cahier, mais je ne crois pas opportun de les publier ici. Je ne reproduirai pas non plus les ordonnances, que je me contenterai d'indiquer.

Reçu 40 schellings pour 5 graduels à Bénoni Mélangon, Anselme Leblanc, Nicolas Godin, Joseph Terrio, Anselme Doucet de Ste-Marie.

Reçu 30 schellings pour 5 cantiques pour Marguerite Boudreau, François Commeau, Armand Robicheau, Marguerite Bourg et Scolastique Bourg.

104 familles. Au coffre trois louis.

Requête des habitants de la Rivière aux Saumons et d'Amétégane pour demander le changement de place de l'église, 6 juin 1803.

Ordonnance de Monseigneur pour la paroisse de Sainte-Marie, Nouvelle-Ecosse, pour fixer la nouvelle place de l'église, 8 juin 1803.

Pouvoirs de M. Sigogne, missionnaire de Ste-Marie et de Ste-Anne, Nouvelle-Ecosse, 6 juin 1803.

Pouvoirs de M. Pichard, missionnaire de Tracadie, en la Nouvelle-Ecosse, 2 septembre 1803.

HALIFAX.

Missionnaire, M. Burke, grand vicaire.

CONFIRMÉS

juin 19.....	72
“ 20.....	112
“ 21.....	139
“ 22.....	89
“ 23.....	96
“ 24.....	196
“ 25.....	90
“ 26.....	140
“ 27.....	105
“ 28.....	40
“ 29.....	118
“ 30.....	22
juillet 1.....	10
jusqu'au 6.....	36

Confirmés à Halifax 1265

DÉPENDANCES D'HALIFAX.

Chezzetkouk, qui est distant d'Halifax de neuf lieues par mer et de cinq par terre, est composé de 45 familles qui paient au missionnaire trois piastres par famille. Il n'y a qu'une très petite chapelle, mal en ordre et un presbytère non logeable. Il est défendu à M. Grace d'y célébrer les saints mystères, jusqu'à ce que l'un et l'autre soient réparés.

Il est ordonné aux habitants de bâtir, avec le temps et le plus tôt qu'ils pourront, une église dont les principales dimensions seront de 32 pieds de large sur 40 de long, 10 pieds au-dessus des lambourdes, avec une sacristie de 14 pieds sur 16. Le presbytère aura 24 pieds sur 26.

Familles, comme ci-dessus, 45

Ames 224

Communians 130

Confirmés (on ne sait)

Ni vases sacrés, ni ornements, ni linges.

Prospect est éloigné d'Halifax d'environ 10 lieues, et distant de Ketchharbour de 3 lieues, et de deux lieues d'Herringshore. Il n'y a point de chapelle.

Familles de Prospect, 14 ; Ketchharbour 11 familles.

Communians y compris les engagés . . . 130

Ceux-ci ne restent dans ces contrées que le temps de la pêche.

Confirmés 5

Le revenu consiste en 100 quintaux de morue.

Sauvages Micmacs errants depuis Cap Sable jusqu'au détroit de Canso. A peu près,

Familles 58

Communians 52

Ames 269

Confirmés, on ne sait pas au juste.

Ces Sauvages ne donnent rien au missionnaire.

La Mission de Charlottetown en l'Isle St-Jean étant insuffisante pour l'entretien d'un prêtre, Monseigneur lui a ôté son missionnaire M. de Calonne. Cette mission n'a ni chapelle, ni ornements, ni presbytère et l'état des catholiques y est comme suit :

Nombre des âmes de la ville et des environs	348
Nombre des communicants.....	91
Confirmés.....	75

N. B. Voyez ci-après les instructions au Père Fitzsimons.

J.-J. L. P. S.

Ordonnance pour la Mission de Chezzetcook.

Halifax, 6 juillet 1803.

Arrivé au Havre Arichat, lundi 11 juillet. La visite a commencé le dimanche d'après 17.

Pouvoirs donnés à M. Champion, missionnaire à Chéticamp.

Réponse de Mgr l'évêque de Québec aux Sauvages Micmacs de Labrador du Cap Breton, assemblés le 26 juillet à Arichat. (1)

On ne sait au juste le nombre des Sauvages confirmés à Arichat et aux autres lieux ci-dessous mentionnés.

Les deux Labrador donnent cent familles et plus.

Elle ne fournissent rien au missionnaire.

Confirmés à Arichat.....	1162
“ au Havre à Boucher	393 dont 131 Ecosais.
“ à Tracadie.....	168
“ à Pommequette....	210 dont 126 Ecosais.

(1) J'ai déjà publié cette réponse dans la *Semaine Religieuse*, au chapitre 2ème des *Visites Pastorales de Mgr Plessis*.

Population des lieux desservis par M. Lejamtel, missionnaire d'Arichat.

	Distance de N.-D. d'Arichat.	Communi- nants.	Enfants.
Autour du havre d'Arichat		203	128
Au petit Arichat	4 milles	61	65
Au Barachois	5 "	88	87
A l'Isle à l'Ourse	12 "	47	37
A l'Escousse	9 "	71	79
A la Rivière à Bourgeois	11 "	38	21
A la grande Digue	11 "	44	32
A l'Ardoise	15 "	52	43
Au Havre à Boucher	10 "	69	87
A Tracadie	39 "	115	109
A Pommequette	48 "	58	51
		—	—
	Total	846	738

Le missionnaire d'Arichat a pour revenu un quintal de morue par famille ; et les parents dont tous les enfants sont mariés ne sont plus sujets à cette contribution.

N. B. Monseigneur a approuvé les registres de la paroisse d'Arichat pour les baptêmes, mariages et sépultures.

J. J. L. P. S.

Ordonnance pour l'église d'Arichat.

Donné à Pommequette, dans le cours de nos visites, le 2 août 1803.

Population des lieux desservis par M. Champion, missionnaire de Chéticamp.

Distance de Chéticamp	No. des âmes	communians
A Chéticamp	185	101
A Magré 15 milles	168	81
Iles de la Magdeleine 60 "	351	111
	—	—
	704	293

Le revenu du missionnaire de Chéticamp est d'un écu par communiant.

Titulaires d'Arichat, Notre-Dame ; du Havre à Bou-

cher, Notre-Dame ; de Tracadie, St-Pierre ; de Pommequette, la Ste-Croix.

Ordonnance pour les Missions de Tracadie, Pommequette et Havre à Boucher. 3 août 1803.

Ordonnance pour l'église de St-Pierre d'Halifax. 2 juillet 1803.

Pouvoirs donnés à M. Alexandre McDonald, missionnaire à Pictou. Charlottetown, 15 août 1803.

Pouvoirs donnés au Père Fitzsimons, récollet, dans l'Isle St-Jean. 16 août 1803.

Ordonnance pour la mission écossaise de Pictou. De Tracadie, en l'Isle St-Jean, 18 août 1803.

Mission écossaise de M. Alexandre McDonald, au Golfe St-Laurent.

Nombre des âmes sur la Nouvelle-Ecosse, 2200

“ “ “ “ l'Isle du Cap Breton 700

Nombre des communicants sur la Nouvelle-Ecosse, 1200

“ “ “ “ l'Isle du Cap Breton 300

Confirmés dans la visite 635

Mission de M. McEachern

Confirmés à Tracadie 246

“ “ St-André 427

“ “ notre retour à Tracadie 74

747

Distances

De Charlottetown à Tracadie 14 milles

De Tracadie, à St-André 8 “

De St-André à Naufrage 23 “

Du même à la Pointe de l'Est 22 “

Du même aux Trois-Rivières, par terre 20 milles, par mer 10 milles

Du même à la Fortune 32 milles

De la Fortune aux Trois-Rivières 10 “

Ordonnance pour la mission écossaise de M. McEachern. De Tracadie, 24 août 1803.

N. B. De tous les districts de la mission de M. McEachern, il n'y a que les Trois-Rivières qui aient une croix appelée ; et aucun district n'a d'ornements qui lui appartiennent.

J. J. L. P. S

Population des divers districts de la mission de M. McEachern.

	Communians	âmes
Naufrage et Pointe de l'Est..	178	483
Trois-Rivières.....	69	177
Fortune-Bay.....	38	83
St-André.....	173	454
Tracadie.....	212	425
	<hr/>	<hr/>
	670	1622

Pvoirs renouvelés à M. McEachern, missionnaire de St-André, en l'Isle St-Jean, et donnés à M. Augustin McDonald, prêtre de la dite Isle. De Tracadie, 25 août 1803.

Instructions au R. P. Fitzsimons, récollet, missionnaire dans l'Isle St-Jean. Rusticot, 28 août 1803.

MISSION DE M. PICHARD.

Rusticot, Malpec, Casconpec, Tagueniche.

Distance de Charlottetown à Rusticot.... 16 milles

“ “ Rusticot à Malpec..... 27 “

“ “ Malpec à Casconpec..... 27 “

“ “ Casconpec à Tagueniche.... 12 “

Revenu du missionnaire à Rusticot, un écu par communiant ; à Malpec, Casconpec et Tagueniche, la dime. Dime de cette année, 40 piastres en tout.

CONFIRMÉS

A Rusticot..... 297

A Malpec..... 396, dont
103 Ecosçais et 31 Sauvages

Population			
	Familles	communians	âmes
A Rusticot.....	52	140	285
A Malpec. Acadiens	34	112	235
A Casconpec.....	8	21	65
A Tagueniche.....	16	52	102
A Malpec—18 Anglais—13 Sauvages—70 confirmés			
A Rusticot, presbytère et chapelle sans ornements ;			
à Malpec, ditto ; à Tagueniche, ditto ; à Casconpec, rien.			
Titulaire de Rusticot, St-Augustin ; de Malpec St-Jean-Baptiste. La chapelle de Tagueniche sera bénite sous le nom de St Simon, apôtre.			

Les Ecosseis de Malpec sont desservis par M. McEa-
chern. qui a, pour y venir, 65 milles, et qui reçoit une
piastre par communiant. La population est de 118
communians et 353 âmes.

Monseigneur a ajouté à la mission de Rusticot celle
de Bédec qui a 4 familles et qui est distante de Malpec
de 8 milles, et celle de la Rivière des Blancs, qui a 5
familles et qui est distante de Malpec de 16 milles.

A cette desserte est annexée l'isle Lenox habitée
par 18 familles sauvages.

Monseigneur a chargé M. de Calonne de la mission
de Rusticot etc., avec les pouvoirs de grand vicaire en
l'isle St-Jean ; et a chargé M. Pichard de la paroisse
de Tracadie sur la Nouvelle-Ecosse.

Ordonnance pour les Missions de Rusticot, Malpec,
Casconpec et Tagueniche.

Donné à Miramichi, le 10 septembre 1803.

MISSION DE M. JOYER.

Arrivée le 5 août 1803.

Confirmés..... 13

..... 353

—
—
366

Compris 144 Sauvages, 35 Anglais, le reste Acadiens.

Population

Le grand et le petit Nigaouet		
9 familles—	45 communiants—	âmes 80
Taboujamtake		
2 familles—	4 communiants—	âmes 7
Bartabogue		
28 familles anglaises—	80 communiants—	âmes 160
La haute Pointe		
6 familles—	18 communiants—	âmes 40
Tracadu		
32 familles—	75 communiants—	âmes 200

LA MISSION SAUVAGE

49 familles—	135 communiants—	âmes 245
126 “	357 “	“ 732

Les Acadiens paient dîme de patates et de blé, pois et avoine.

Le grand et le petit Nigaouet ont donné, cette année, environ 200 minots de patates et 6 minots de blé.

Les Sauvages donnent une piastre par communiant. Cependant, depuis quelques années, ils ne paient que deux piastres par famille.

Les Anglais de Bartabogue une piastre par communiant.

La haute Pointe partie argent, partie en grains.

Tracadie paye en grains et patates. Reçu cette année, 125 minots de patates, 3 de blé.

Distance de la mission des Sauvages à la Bartabogue, 5 lieues ; à Nigaouet, une lieue et demie ; à Taboujamtake, 4 lieues ; à Tracadu, 10 ; à la haute Pointe, 4 ; à Karaquet, 15 lieues.

Le 11 août, compris la quête de ce jour, dans le coffre de la fabrique 195 frs 16.

J. J. L. P. S.

Ordonnance pour la Mission des Sauvages de Miramichi.

Donné à Richibouctou, le 15 septembre 1803.

Arrivés à Richibouctou le 14 septembre.
Titulaire St-Antoine de Padoue.

CONFIRMÉS

Le 16.....	142
Le 17 sur lesquels 35 Sauvages...	151
Le 18 " " 29 "	104
Le 19 " " 60 "	72
	<hr/>
	469

Population

Au poste de Richibouctou

24 familles—40 communiants—106 âmes

L'Ardoine au Nord—distance 2 lieues de Richibouctou.

23 familles—67 communiants—132 âmes

Chigibougonet—distance 4 lieues.

17 familles—40 communiants—98 âmes

Chigibougouachiche—distance 6 lieues.

2 familles—4 communiants—9 âmes.

La Baie des Winds—distance 15 lieues

15 familles—55 communiants—105 âmes.

Bouctouche, du sud—distance 5 lieues.

31 familles—85 communiants—170 âmes.

Cocagne—distance 9 lieues.

20 familles—54 communiants—110 âmes.

Jédaique—distance 12 lieues.

22 familles—60 communiants—100 âmes.

Le Barachois—distance 15 lieues.

12 familles—32 communiants—64 âmes.

Total 166 familles—480 communiants—894 âmes.

Boujagane—distance 17 lieues. A établir le printemps prochain.

Chimoyoui. 25 lieues. A établir le printemps prochain.

Sauvages : 40 familles—86 communiants—166 âmes.

La dîme de tous grains et de patates. Reçu, cette année, environ 70 minots de blé, 3 à 4 de pois, 10 minots d'avoine, de patates à peu près 1000 minots.

Les Sauvages ne donnent rien ou presque rien.

En 1802, ils ont donné environ la valeur de 53 livres ;
cette année, ils n'ont donné que 24. J. J. L. P. S.

Ordonnances pour les missions de M. Ant. Bédard.

Donné à Memramkook, le 30 sept, 1803.

Confirmés à Gédéaïque, 409.

Arrivés à Memramkook le 26 septembre.

Confirmés 786.

Population : familles—communiants—âmes.

Memramkook	75	300	525
Peticodiac—distance 4 lieues	59	175	380
Menaudi “ 12 “	52	152	257
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	186	627	1162

Ordonnance pour la mission de M. Ciquard.

Donné à Ste-Anne de la Nouvelle Brunswick, le 9
octobre 1803.

Mission de Ste-Anne, Nouvelle Brunswick, ordon-
nance 9 octobre 1803.

36 familles Sauvages—communiants 90—âmes 159

12 “ françarses “ 52 “ 101

Confirmés, sur lesquels 91 Français . . . 223

N. B. Appartenant à la mission 4 riches chasubles,
une aube, un missel, une croix, robes et surplis pour les
servants, un crucifix d'ivoire, la cloche, trois ehande-
liers de cuivre, une chape et drap mortuaire.

J. J. L. P. S.

MISSION DE MADAWASKA.

Point de missionnaire. Une église et presbytère en
mauvais état ; des vases sacrés et quelques ornements.

Dîme : 180 minots de blé, 10 minots de pois, 21 mi-
nots d'avoine. 81 familles, 239 communiants, 207 en-
fants, 456 âmes, 186 confirmés, dont 56 Sauvages.
Titulaire St-Basile.

Ordonnance pour la Mission de Madawaska.

Donné à Madawaska, le 19 octobre 1803.

MGR H. TÊTU

JOSUÉ BOISBERTHELOT DE BEAUCOURS

Il était fils de Jacques-Hyacinthe Boisberthelot et de Péronnelle (1) de Magnan, et était originaire de Bothou, diocèse de Cornouailles, en Bretagne.

Le 1^{er} mars 1688, le roi donnait au jeune de Beaucours une commission d'enseigne dans les troupes employées ici.

Il s'embarqua la même année pour la Nouvelle-France.

Deux ans plus tard, en 1690, il était promu lieutenant.

Nommé gouverneur de Trois Rivières en 1690, M. de Ramezay s'occupa aussitôt de faire mettre la place en état de défense. Ces travaux assez considérables furent exécutés sous la direction du lieutenant de Beaucours. M. de Frontenac qui les visita au mois de juin 1691 s'en déclara parfaitement satisfait.

Vers la fin de 1691, un parti d'Iroquois ayant attaqué vingt-deux Sauvages alliés qui faisaient la chasse dans les environs de Chambly les firent prisonniers. Les Sauvages du Sault Saint-Louis aussitôt avertis se mirent à la poursuite des Iroquois. Ils les rejoignirent sur le lac Champlain, en tuèrent seize, et remirent leurs prisonniers en liberté.

Les vainqueurs s'empressèrent de venir informer le comte de Frontenac de leur coup. Ils lui demandèrent en même temps d'organiser un parti de Français et de Sauvages pour aller attaquer les Iroquois. Le gouverneur acquiesça à leur demande et, au mois de février 1692, il rassembla cent vingt Français et deux cent cinquante Sauvages qu'il mit sous la conduite de M. d'Orvilliers, à qui il donna M. de Beaucours com-

(1) Tanguay dit Pétronille.

me second. Les lieutenants de Sour'y, Sénéchal d'Auberville, de la Brosse, Forsan, et de Beauhassin faisaient aussi partie de l'expédition. Trois jours après le départ de Montréal, M. d'Orvilliers ayant eu la jambe échaudée par une chaudière d'eau bouillante, fut forcé de remettre le commandement à M. de Beaujours et de revenir sur ses pas. Le parti se rendit jusqu'à l'île de Tonihata, dans la direction de Cataracoui, où ils découvrirent cinquante Iroquois. Ils en tuèrent vingt-quatre et en firent seize prisonniers. Les dix autres purent s'échapper. Trois Français que ces barbares avaient pris à Lachine furent aussi délivrés. M. de Beaujours n'avait perdu qu'un Français et cinq Sauvages, et cinq de ses hommes avaient été blessés. (1)

Le roi le récompensa du succès de son expédition en le nommant, le 1er mars 1693, capitaine d'une compagnie au Canada, à la place du sieur Dumesnil LaChaise.

En 1693, M. de Frontenac, informé que les colonies anglaises préparaient une expédition contre Québec, se décida à mettre les fortifications de la capitale en état de résister à une attaque. Il confia cette tâche à M. de Beaujours qui agissait alors comme ingénieur-en-chef de la Nouvelle-France, en attendant l'arrivée de M. LeVasseur de Néré nommé, le 1er mars 1693, pour remplacer M. de Villeneuve. Il se mit à l'oeuvre avec ardeur. La même année, il traçait et faisait commencer l'enceinte des fortifications, construisait la redoute du Cap-aux-Diamants et les portes Saint-Jean et Saint-Louis. (2)

(1) Charlevoix. *Histoire générale de la Nouvelle-France*, vol. II, p. 112 ; *Collection de manuscrits*, vol. I, p. 596 ; O'Callaghan, *Documents relative to the colonial history of the state of New-York*, vol. IX, p. 534 ; *Correspondance générale*, vol. 12, p. 93.

(2) Le *Bulletin des Recherches Historiques*, vol. 1er, p. 57, contient le devis de la porte St-Jean dressé par M. de Beaujours le 12 mai 1693.

Le 28 avril 1697, le ministre de la marine donnait ordre à M. de Beaujours de passer en Acadie pour prendre le commandement de la compagnie de M. de Villieu qui avait été pris par les Anglais et était détenu à Boston.

En 1704, M. de Vaudreuil forma un parti de Français et de Sauvages pour aller faire une incursion dans la Nouvelle-Angleterre. Ce parti qui se composait de 700 à 800 hommes fut mis sous le commandement de M. de Beaujours. Arrivé à une journée de marche de l'ennemi, un soldat déserta. Les Sauvages se croyant trahis ne voulurent pas continuer, et le sieur de Beaujours dut revenir sans avoir rien fait. (1)

M. de Brouillan étant mort dans l'hiver de 1705, fut remplacé comme gouverneur de l'Acadie, par M. de Subercase. Cet officier, actif et vigilant, proposa à la cour de chasser les Anglais de Terre-Neuve.

Ce projet fut approuvé, et M. de l'Espinay, qui devait conduire en Canada le vaisseau du roi le *Wesp*, eut ordre d'embarquer des Canadiens à Québec, et de les mener à Flaisance. Il y en débarqua en effet cent y compris douze officiers, le tout sous les ordres de M. de Beaujours.

M. de Subercase partit le 15 janvier 1705, à la tête de quatre-cent-cinquante hommes. Ils furent repoussés à Saint-Jean où il perdirent 15 hommes tués ou blessés, mais ils s'emparèrent de presque tous les autres postes de l'île, brûlèrent un grand nombre d'habitations et firent un nombre considérable de prisonniers. (2)

(1) O'Callaghan, *Documents relative to the colonial history of the state of New-York*, vol. IX, p. 764.

(2) Ferland, *Cours d'histoire du Canada*, vol. II, p. 354 ; *Collection de manuscrits*, vol. I, p. 608 ; Sulte, *Histoire des Canadiens-Français*, tome V, p. 149 ; Charlevoix, *Histoire générale de la Nouvelle-France*, vol. II, p. 298.

Le 9 juin 1706, le ministre écrivait à LaMotte Cadillac que s'il croyait que M. de Beaucours, qui revenait de Plaisance, pouvait lui être utile pour commander en second au Détroit, il n'avait qu'à le demander à M. de Vaudreuil. " Il est bon officier et ingénieur en même temps, " ajoutait-il. (1)

Cette proposition n'eut pas de suite.

En 1707, MM. de Vaudreuil et Raudot firent travailler aux fortifications de Québec. M. LeVasseur de Néré, étant alors absent de la capitale, fut remplacé, pour la conduite des travaux, par M. de Beaucours. Ce dernier rendit d'importants services en rapport avec ces travaux.

Le gouverneur et l'intendant lui en marquèrent leur reconnaissance en demandant pour lui, en novembre 1707, la croix de Saint-Louis.

Le 6 juin 1708, le ministre écrivait à M. de Beaucours qu'il appréciait beaucoup son zèle et ce qu'il avait fait à l'égard des fortifications en l'absence de M. LeVasseur de Néré.

En 1708 et 1709, MM. Raudot, père et fils, faisaient lever des cartes des gouvernements de Montréal, Québec et Trois-Rivières par les sieurs de Catalogne, aidé de M. de Beaucours, " tous deux fort habiles. "

En 1711, M. de Beaucours fut occupé à surveiller la construction du fort de Chambly qui avait été commencé l'année précédente. Les travaux furent poussés avec une telle activité qu'au mois de septembre ce fort était terminé.

MM. de Vaudreuil et Raudot informaient M. de Pontchartrain que M. de Beaucours avait mis tous ses

(1) Richard, *Supplément du rapport du Dr Brymner sur les archives canadiennes*, 1899, p. 377.

soins et toute son application à cette construction, et que “ les ouvrages en étaient bons et solides comme devant durer toujours.”

Un demi siècle plus tard le marquis de Montcalm confirmait ce témoignage. Il écrivait dans son *Journal*, à la date du 25 juin 1758, au sujet du fort de Chambly :

“ C'est M. de Beaujours qui l'a fait construire sur la rive gauche de la rivière Sorel ; quatre bastions de pierre, place d'armes dans l'intérieur, assez spacieux ; le plus joli fort du Canada, avant que M. Pouchot eut construit Niagara, et, chose qui tient du prodige, M. de Beaujours n'a pas volé le Roi en le faisant construire. ” (1)

Cette même année 1711, lorsque le gouverneur de Vaudreuil apprit que les colonies de la Nouvelle Angleterre faisaient des préparatifs pour venir s'emparer de Québec, il manda auprès de lui M. de Beaujours afin d'aviser sur les mesures à prendre pour mettre la ville à l'abri d'une attaque. Celui-ci tirant son épée du fourreau répondit au gouverneur qu'il n'y avait point d'autre parti à prendre pour combattre l'ennemi que de bien affiler son épée, attendu qu'il n'était plus temps d'élever des fortifications (2)

Tout de même, M. de Beaujours se mit à l'œuvre.

M. de Vaudreuil écrivait au ministre le 25 octobre 1711 :

“ Des nouvelles aussi positives que celles que je recevais de toutes parts ne me donnant plus aucun lieu de pouvoir douter que nous allions être attaqués vivement par en haut et par en bas, je pris de mon côté toutes les précautions que je crus devoir prendre pour opposer à nos ennemis une vigoureuse résistance. J'écrivis très

(1) *Journal du marquis de Montcalm*, p. 377.

(2) *Collection de manuscrits*, vol. I, p. 621.

fortement sur cela à M. le marquis d'Alogny à Québec pour presser les fortifications et pour faire retirer dans la profondeur des bois aux premières nouvelles des ennemis en rivière, les femmes, les enfants, les vieillards et aussi les bestiaux dont on n'avait pas besoin dans la ville. Mes ordres ayant été donnés sur cela dès le petit printemps les habitants avaient eu la précaution de faire des parcs dans les bois et j'avais assez l'esprit en repos sur cet article. J'étais aussi très persuadé que le sieur de Beaucours ne négligeait rien de son côté pour mettre la ville en état de soutenir un siège et par toutes les occasions il me revenait que d'un jour à autre les fortifications avançaient à vue d'œil, cela me faisait un vrai plaisir. Je dois cette justice, monseigneur, au sieur de Beaucours, il a trouvé le secret de contenter tout le monde, l'habitant est venu jusque à quatre fois aux travaux, sans peine et sans chagrin et satisfait des raisons que lui donnait le sieur de Beaucours, il s'en retournait chez lui content et convaincu que nous batterions les ennemis. De si bonnes dispositions n'étant pas à négliger j'ai été moi-même dans plusieurs côtes faire des revues pour encourager les habitants à se bien défendre et à tout abandonner pour la cause commune." (1)

Le R. P. Charlevoix écrit à ce sujet :

" M de Beaucours, non content de fortifier le corps de la place autant que lui avaient permis de le faire le peu de temps qu'il avait eu pour y travailler, et les moyens qu'on lui avait fournis, avait encore pris de bonnes mesures pour empêcher les ennemis de débarquer du côté de Beauport, comme ils avaient fait en 1690, et jamais peut-être dans aucune ville on ne marqua plus de résolution et de confiance, tous, jusqu'aux

(1) *Correspondance générale*, vol. 32, p. 53.

femmes, étant disposés à contribuer de leur mieux à la plus vigoureuse défense.” (1)

Le 21 juin 1712, M. de Beaucours était nommé ingénieur en chef de la Nouvelle-France à la place de M. LeVasseur de Néré qui se retirait du service à cause de l'état de sa santé. Le roi accordait en même temps la croix de Saint-Louis à M. de Beaucours.

Le 17 mars 1715, M. de Beaucours remplaçait M. L'Hermitte comme ingénieur à l'île Royale. Il devait en même temps remplir les fonctions de lieutenant du roi. On lui accordait 1700 livres comme lieutenant du roi, mais il ne devait pas retirer d'appointements comme ingénieur.

En 1716, le Conseil de marine décidait que Port-Dauphin serait à l'avenir le principal établissement de l'île Royale. Le 22 avril de cette année, il ordonnait au gouverneur de l'île Royale, M. de Costebelle, de faire dorénavant sa résidence à Port-Dauphin. Le même jour, M. de Beaucours recevait le commandement de Port-Toulouse où le gouverneur avait résidé jusque là. Il devait faire tout son possible pour déterminer les Acadiens à s'établir en cet endroit.

L'année suivante, le Conseil de marine envoyait M. de Beaucours commander à Port-Dauphin.

Le 3 février 1722, M. de Beaucours recevait ordre de passer à l'île Saint-Jean en qualité de commandant pour Sa Majesté

Un an après, le 24 février 1723, la Cour lui ordonnait de venir reprendre son poste à l'île Royale.

Le 21 décembre 1725, M. de Saint-Ovide de Brouillan, gouverneur de l'île Royale, demandait le gouvernement de Trois-Rivières pour M. de Beaucours.

Le 14 août 1728, il renouvelait sa demande en faveur de M. de Beaucours.

(1) *Histoire et description générale de la Nouvelle-France*, vol. I, p. 355.

Cette fois il réussit, et, en 1730, M. de Beaucours était nommé gouverneur de Trois-Rivières. Il se rendit dans cette ville dans l'été de la même année. Il fit dans son gouvernement de sages réglemens afin de prévenir les incendies qui y étaient fréquents.

En 1733, M. de Beaucours remplaçait M. Bouillet de la Chassaigne au gouvernement de Montréal. Il y mérita les éloges les plus flatteurs. Dans une note officielle de 1739 on lit :

“ M. de Beaucours a toujours servi avec distinction ; il a toutes les qualités pour remplir le poste qu'il occupe.”

On regrette cependant qu'en maintes circonstances il se soit montré antipathique à la vénérable madame d'Youville.

Le 15 février 1748, M. de Beaucours était mis à la retraite, et remplacé comme gouverneur de Montréal par Charles LeMoyne, deuxième baron de Longueuil.

Rendu à un âge très avancé, après soixante-deux années de bons et loyaux services, M. de Beaucours se trouvait réduit à la misère.

Le 8 octobre 1748, MM. de la Galissonnière et Bigot le recommandaient aux bonnes grâces du ministre dans les termes suivans :

“ M. de Beaucours, ancien gouverneur de Montréal, à qui vous avez procuré la retraite, à commencer du 15 février dernier, doit au roi environ 1800 livres qu'il a touché de trop sur ses appointemens de la présente année. Comme cet officier dont vous connaissez le mérite est dans la dernière indigence, étant obligé de vendre ses meubles journellement pour subsister nous vous prions de vouloir bien lui accorder cette somme en gratification.

“ Nous vous ajouterons, mousseigneur, qu'il ne sera pas possible à cet officier de vivre avec la pension de 3000 livres que vous lui avez procuré sur le trésor royal. Il ne trouve pas un sol à emprunter sur cette

pension, et s'il était possible de lui faire toucher sur les fonds de la marine, vous le tireriez de la misère où il se trouve.

“ La vie est fort chère dans le pays et il ne sait où prendre le premier sol pour sa subsistance journalière.

“ Il serait en outre disgracieux de voir un officier de distinction par sa place et par lui-même et d'un âge aussi avancé être réduit à la mendicité.” (1)

M. de Beaucours mourut à Montréal le 11 mai 1750. (2) P. G. R.

L'HON. ROCH-FRANÇOIS DE SAINT-OURS

La noblesse de la famille de Saint-Ours remonte au treizième siècle. Plusieurs documents attestent le fait.

Le premier de cette famille qui s'établit dans la Nouvelle-France fut Pierre de Saint-Ours, officier dans le régiment de Carignan. La seigneurie de Saint-Ours lui fut concédée en 1672.

Roch-François de Saint-Ours naquit à Saint-Ours le 23 octobre 1800 du mariage de l'honorable Charles-Louis-Roch de Saint-Ours, qui fut conseiller législatif du Bas-Canada de 1808 à 1834, et de Josephite Murray.

Il fut député du comté de Richelieu de 1824 à 1832.

Il fut appelé, le 1er janvier 1832, à siéger au Conseil législatif.

Le 3 avril 1837, on lui confiait la charge importante de shérif de Montréal.

Il mourut dans cette ville le 10 septembre 1839, et fut inhumé dans l'église de Saint-Ours.

(1) *Correspondance générale*, vol. 91, p. 40.

(2) Mgr Tanguay (*Dictionnaire généalogique*, vol. 3, pp. 471, 472) fait deux personnages de Josué Boisberthelot de Beaucours.



L'HON. ROCH-FRANÇOIS DE SAINT-OURS

RÉPONSES

Pierre Dugué de Boisbriand. (X, VI, 1014.)— Pierre Dugué de Boisbriand était né à Montréal le 21 février 1675. Son père, Michel-Sidrac Dugué, sieur de Boisbriand, fut l'un des plus braves capitaines du régiment de Carignan. Grâce à la protection de M. de Frontenac, il entra, tout jeune, comme cadet dans les troupes de la marine.

A dix-neuf ans, il était déjà enseigne.

Dans l'hiver de 1694-1695, le gouverneur de Frontenac mit plusieurs partis en campagne, tant pour employer ses gens que pour faire quelques prisonniers afin d'avoir des renseignements sur les projets des ennemis.

Le premier de ces partis était composé de cinquante Sauvages du Sault commandés par le lieutenant Deschaillons et l'enseigne Dugué de Boisbriand. Il se dirigea vers Orange. Là, il se divisa. Le 15 avril 1695, une partie d'entre eux revint avec trois prisonniers iroquois. Dix ou douze jours plus tard, Deschaillons, Dugué de Boisbriand et le reste du parti revinrent avec un Hollandais dont ils s'étaient emparé à une lieue d'Orange. (1)

En 1696, M. Dugué de Boisbriand prit part à l'expédition de M. d'Iberville contre Terre-Neuve. Envoyé pour s'emparer de Kirividi, à trois quarts de lieue de Saint-Jean, il réussit parfaitement et fit un grand nombre de prisonniers.

Charlevoix dit à propos de cette expédition :

“Après M. d'Iberville, qui donna en cette rencontre

(1) E.-B. O'Callaghan, *Documents relative to the colonial history of the state of New-York*, vol. IX, p. 600.

de grandes preuves de sa capacité, et se trouvait partout où il y avait plus de risques à courir et plus de fatigues à essuyer, et Montigny, qui prenait pour l'ordinaire les devants, et souvent laissait peu de choses à faire à ceux qui le suivaient, Boucher de la Perrière, d'Amour de Plaine, Dugué de Boisbriand, trois gentilshommes canadiens, et Nescambiouit, furent ceux qui se distinguèrent le plus." (1)

L'année suivante, M. Dugué de Boisbriand accompagna d'Iberville dans son expédition de la baie d'Hudson. Le 12 septembre 1697, le commandant du fort Bourbon, Henry Bailey, capitulait. M. d'Iberville prit possession de sa conquête, et après avoir établi pour commandant le sieur de Marigny et pour lieutenant du roi le sieur Dugué de Boisbriand, il s'embarqua (24 septembre) sur le *Profond* pour la France. (2)

La paix de Ryswick ayant donné quelque espoir de repos à la France, Pierre LeMoyne d'Iberville s'offrit au roi pour continuer les entreprises de Cavelier de LaSalle. Sa proposition fut acceptée, et le ministre Pontchartrain lui donna deux frégates de trente canons et deux autres bâtiments. Cette petite flotte partit de LaRochelle le 24 septembre 1698. Elle portait deux cents colons et quelques officiers.

Ce ne fut qu'au mois de février 1699 qu'elle arriva à la Louisiane, d'Iberville ayant d'abord fait escale au cap Français, dans l'île de St-Domingue, puis à Sainte-Rose, près de Pensacola.

D'Iberville décida d'établir le point principal de sa colonie à l'extrémité orientale d'une baie qu'il nomma

(1) R. P. Charlevoix, *Histoire de la Nouvelle-France*, tome II, pp. 196, 197.

(2) Idem, tome II, p. 208.

la baie de Biloxi. Un fort fut immédiatement construit, et d'Iberville qui retournait en France laissa ses frères Sauvole et Bienville le premier comme commandant du fort et l'autre comme lieutenant.

Le 7 décembre 1699, d'Iberville était de retour et annonçait que le roi avait nommé Sauvole gouverneur de la Louisiane, Bienville lieutenant-gouverneur, et de Boisbriand major du fort Biloxi.

En février 1704, Bienville envoya aux Chactas, sous l'escorte de 25 soldats commandés par Dugué de Boisbriand, 70 Chikassas, qui voulaient faire la paix avec eux. Mais les Chactas qui étaient des perfides massacrèrent les Chikassas sous les yeux de l'officier canadien. Que pouvait-il faire avec 25 hommes ? Dans leur lutte avec les Chikassas, les Chactas avaient blessé de Boisbriand. Pour lui en marquer leur regret, ils l'escortèrent au nombre de 300 jusqu'à la Mobile.

De 1704 à 1718, nous avons peu de renseignements sur la carrière de M. de Boisbriand.

Le 8 mars 1718, deux frégates *La duchesse de Noailles* et *La Victoire* jetaient l'ancre à l'île aux Vaisseaux, Louisiane. La première de ces deux frégates portait Pierre Dugué de Boisbriand qui venait d'être nommé lieutenant du roi à la Louisiane et commandant aux Illinois. Il apportait avec lui la commission nommant M. de Bienville gouverneur de la Louisiane à la place de M. de l'Espinaï, rappelé. (1)

Au mois d'octobre suivant, M. de Boisbriand partait de la Mobile avec un fort détachement de troupes régulières pour aller établir aux Illinois un poste militaire permanent afin de protéger les habitants français

(1) French, *Historical Collections*—New Series (1869) p. 140 ; aussi 1ere série, p. 66.

de cette immense région. Arrivé à Kaskaskia, il s'établit là temporairement, puis au bout de quelques mois il faisait commencer la construction d'un fort à seize milles au nord-ouest de Kaskaskia. Ce fort fut terminé au printemps de 1720 et reçut le nom de fort de Chartres.

M. Dugué de Boisbriand resta plusieurs années commandant aux Illinois, et se rendit très populaire parmi les naturels qui habitaient cette région.

M. de Boisbriand n'avait point ces avantages de la nature qui préviennent les gens en leur faveur. Né avec une épaule plus haute que l'autre, il était voûté. Mais il était d'un mérite si distingué et parlait l'idiome illinois avec une si grande facilité, qu'il racheta tout de suite ses défauts physiques qui, chez les Illinois, étaient mis en ligne de compte.

Peu de temps après son arrivée au milieu des Illinois, il reçut les députés de chaque tribu qui vinrent lui présenter le calumet de paix. La cérémonie terminée, M. de Boisbriand harangua lui-même les Illinois, sans le secours de l'interprète, à peu près dans les termes suivants :

“ Illustre et valeureuse nation illinoise, alliée et amie des Français, ouvrez vos oreilles pour écouter ma parole qui est vraie, aussi pure et claire que le soleil qui paraît aujourd'hui sur l'horizon, et que je prends à témoin, comme l'agent du maître de l'univers.

“ Le grand chef des Français demeure, vous ne l'ignorez pas, au-delà du grand lac d'eau salée, dans l'ancien monde, où des hommes blancs, ses sujets, sont en aussi grand nombre que les feuilles des arbres dans vos forêts. Ce puissant monarque ayant été informé par l'écorce parlante, que ses fidèles alliés et enfants les hommes rouges illinois, ainsi que leurs confédérés les braves

Kaskakias, Mitchigamias, Penhenguichias, Kaokias, Tamarocs, etc, lui avaient donné en toute rencontre des preuves signalées de leur attachement inviolable envers sa couronne et pour le bien de sa colonie, Sa Majesté a bien voulu m'honorer par le choix qu'elle a daigné faire de ma personne, pour venir résider sur vos terres, afin de les conserver toujours blanches, et pour vous donner des marques authentiques de sa bonté paternelle, puisqu'il sait que c'est à juste titre que les hommes rouges illinois se qualifient de ses enfants. Cette prédilection de la part du grand empereur des Français, et qui me flatte infiniment, m'autorise à vous dire en même temps que si je suis petit de corps, mon cœur est assez grand pour y loger, comme dans une spacieuse cabane, tous nos enfants les hommes rouges illinois.

Je viens donc pour vous ratifier cette parole, qui est celle du plus tendre père et du meilleur roi de la terre, puisque je suis chargé de vous apporter de vos magasins, des marchandises qu'il vous envoie pour couvrir vos femmes et vos jeunes filles ; car le cœur de ce grand chef des hommes blancs souffre beaucoup de savoir que ses enfants les hommes rouges, sont dignes de les faire vivre de viande de chasse, les faire redouter et les défendre contre vos ennemis mortels les Renards, je leur apporte des armes blanches, des fusils, de la poudre et des balles. Et comme un véritable père, il a ajouté de son lait (1) pour réjouir et donner de la vigueur aux vénérables vieillards de la nation, afin qu'ils conseillent sagement les jeunes guerriers, et leur recommandent expressément de ne point perdre l'es-

(1) Eau-de-vie.

prît, c'est-à-dire, de ne jamais se moquer du maître de la vie ou de l'Être suprême, qui vous protégera contre la nation des fins Renards, vos ennemis perpétuels.

“ Et si après, ils étaient assez téméraires pour venir vous morguer pendant que je résiderai sur vos terres, vous me verrez élevé, c'est-à-dire que je marcherai alors sur la plante des pieds, à la tête de tous mes valeureux guerriers français et illinois, avec des gros fusils (1) qui foudroyeront ces audacieux fanfarons, et nous ferons des bourres à canon de leurs chevelures.

“ Vous saurez donc que le grand chef de tous les Français ne manquait nullement de capitaines mieux faits et bien plus grands que moi, pour venir dans votre pays ; mais cet auguste souverain appréhendait, avec juste raison, que s'il en eût envoyé un autre que moi pour expliquer sa parole royale, cet autre Français n'eût pu la rendre à ses enfants les hommes rouges avec la même force ou la même intelligence, parcequ'il a été informé que je parle comme vous la langue illinoise (2) ; voilà précisément pourquoi le bon monarque des Français m'a préféré aux capitaines les plus grands de son vaste empire, pour venir dans votre pays, avec ses marchandises et ses munitions de guerre, afin que je vous en fasse la repartition suivant ses ordres, que j'exécuterai ponctuellement sans qu'il en soit détourné une aiguille. ”

Ce discours qui avait été écouté avec le plus profond silence n'était pas plutôt terminé que les applaudissements éclatèrent dans toute l'assemblée.

(1) Petites pièces d'artillerie.

(2) L'idiome illinois est extrêmement difficile à apprendre. Cependant M. de Boisbriand surpassa toutes les difficultés de cette langue barbare, et il l'apprit si parfaitement que par l'usage qu'il en fit, l'on eût dit qu'elle lui était naturelle.

Le plus ancien orateur de la nation se leva ensuite, et fit la harangue suivante :

“ Ta parole a pénétré dans nos coeurs aussi promptement que le trait d’un arc. Nos guerriers et nos jeunes gens, qui souvent ne jugent que sur l’apparence, t’avaient auparavant, comme des ignorants, méprisé ; ils reconnaissent présentement, avec justice, que tu es plus haut en lumière et en valeur, que ne sont les étoiles sur nos têtes et que tu es plus profond en pénétration et en connaissance que les gouffres du fleuve de Méchasepi (appelé le Mississipi ou fleuve Saint-Louis, par les Français) ; ils pensent comme moi, que c’est la force de ton esprit qui a empêché ton corps de croître. Aussi le maître de la vie, ou l’auteur de la nature t’a copieusement dédommagé de la petite taille de ton corps, en t’accordant la grandeur de l’âme, avec des sentiments vraiment héroïques, pour défendre et protéger contre leurs ennemis, les hommes rouges illinois et leurs alliés, qui s’efforceront de gagner ton amitié, et en même temps qu’ils chérissent l’adoption qu’a bien voulu faire de notre nation le grand empereur des Français.

“ En conséquence, nous te prions très-instamment de mander, dans l’écorce qui parle, à notre père, le grand chef des hommes blancs, que nous ne trouvons point dans notre langue de termes assez expressifs pour le remercier de l’attention paternelle qu’il a bien voulu avoir pour notre nation, en envoyant résider sur notre terre, afin de la conserver toujours blanche, un capitaine de valeur tel que toi. Aussi, pénétrés d’amour envers ce digne chef, et pour lui en marquer notre sincère et vive reconnaissance, nous députerons des considérés ou des notables pour aller de l’autre

côté du grand lac d'eau âcre, assurer notre père dans sa grande cabane, au grand village des Français, que nous voulons vivre et mourir ses plus fidèles alliés et enfants les hommes rouges illinois." (1)

En 1724, le gouverneur de Bienville, par suite de l'opposition de ses ennemis, fut rappelé en France, et son frère, Chateaugnay, perdit aussi son emploi de lieutenant-gouverneur de la Louisiane. De Boisbriand, comme lieutenant du roi, prit, par *intérim*, la charge de gouverneur de la Louisiane. Il laissa donc la place de commandant des Illinois pour venir prendre ses quartiers-généraux à la Nouvelle-Orléans.

M. de Boisbriand fut en butte aux mêmes intrigues que son prédécesseur. Le 24 octobre 1725, il se plaignait au ministre de l'esprit de coterie, d'injustice et d'insubordination dont était animé le Conseil Supérieur de la Louisiane, qui, disait-il, ne se plaisait qu'à le contrecarrer et à opprimer les habitants.

Le 9 août 1726, M. Périer, officier de marine, était nommé gouverneur de la Louisiane en remplacement de M. de Bienville. Il vint quelques mois plus tard relever M. de Boisbriand.

M. de Boisbriand, paraît-il, aurait peut-être obtenu le gouvernement de la Louisiane. Mais pendant son règne intérimaire M. de LaChaise avait été nommé pour faire une enquête sur la conduite des principaux officiers de la Louisiane. M. de Boisbriand n'exécuta pas les ordres qu'il avait reçus d'aider M. de LaChaise.

(1) *Nouveaux voyages dans l'Amérique septentrionale*, édition de 1778, p. 228. M. Bossu, chevalier de Saint-Louis, et capitaine d'une compagnie de la marine, qui visita les Illinois en 1771, dit que la mémoire de M. de Boisbriand était encore en vénération parmi ces Indiens.

Il fit, au contraire, tout ce qu'il put, pour l'empêcher de connaître la vérité.

Il fut sévèrement censuré, et le ministre le rappella en France pour avoir des éclaircissements sur sa conduite.

M. de Boisbriand décéda en 1736. Il touchait une pension de huit cents livres depuis six ans, lorsque la mort vint l'enlever à l'affection des siens. (1)

P. G. R.

Le " Dictionnaire abenaquis " du R. P. Rasle.
(X, IX, 1935.)—Le manuscrit du *Dictionnaire abenaquis* est conservé à l'université de Harvard. Il a été imprimé dans les *Mémoires de l'Académie Américaine des arts et des sciences*, en 1833 (Vol. I, pp. 375 à 574). M. le docteur Dionne remarque que sur le premier feuillet de son *Dictionnaire*, le R. P. Rasle avait écrit : " 1691. Il y a un an que je suis parmi les Sauvages, je commence à mettre en forme de dictionnaire les mots que j'apprends. " Il l'avait donc commencé lors de son séjour à la mission de Saint-François de Sales.

Dans l'ouvrage de George Heriot, *Travels through Canada* (Londres, 1807) on trouvera le *Vocabulaire de la langue algonquine* par le R. P. Rasle.

(1) L'abbé Daniel, *Le vicomte de Lery et sa famille*, p. 195. Mgr Tanguay, *Dictionnaire généalogique*, vol. 1er, p. 210, fait marier Pierre Dugué de Boisbriand, à l'Ange-Gardien, le 17 février 1694, avec Angélique Luré. Il fait erreur. C'est Pierre Duguay, fils de Guillaume Duguay et de Marie Bouguet, de la paroisse de Chérac, évêché de Savières, qui se marie à l'Ange-Gardien le 17 février 1694.

QUESTIONS

1039—Les nombreuses familles du nom de Levasseur que nous voyons aujourd'hui dans la province de Québec descendent-elles de Jacques LeVasseur de Neré qui, en 1703, fut chargé par le roi de France de refaire les fortifications de Québec ? Ce Levasseur est-il mort dans la Nouvelle-France ? LEV.

1040—En quelle année et par quelle loi furent abolies les cours des Plaidoyers Communs ? RIO.

1041—Tanguay ne donne pas, dans son *Dictionnaire généalogique*, la date et l'endroit de la mort de Antoine Pécody de Contreœur, capitaine au régiment de Carignan et premier seigneur de Contreœur. Serait-il retourné mourir en France ? A B C.

1042—Il existe à Varennes, dans une chapelle située à quelques arpents de l'église paroissiale, un tableau de sainte Anne couronnée en 1842. Connaît-on sur ce tableau quelques détails antérieurs à son couronnement ? D'où vient-il ? Quel en est l'auteur, ou est-ce une copie de quelque tableau connu ? Il aurait d'abord appartenu à la famille Lussier, de cette paroisse. Les actes notariés de cette famille en font-ils mention ? A quelle date est-il devenu propriété paroissiale ? Existe-t-il dans les journaux du temps ou ailleurs un compte-rendu de la cérémonie du couronnement, le 26 juillet 1842 ? peut-on donner quelques détails sur les deux premières chapelles, où fut conservé le tableau jusqu'en 1862, époque de la construction de la chapelle actuelle ? Par qui et à quelles dates ces chapelles ont-elles été érigées ? D.

QUÉBEC-CENTRAL

LES TRAINS QUITTENT LÉVIS

8.00 } EXPRESS DES MONTAGNES BLANCHES
A. M. } Pour Fabyans, Portland, Sherbrooke, Beauce
jusqu'à Portland. et Mégantic, chars Pullmand, Parloir, Buffet

3.50 } EXPRESS DE BOSTON ET NEW-YORK,
P. M. } pour Sherbrooke, Boston, Springfield, New-
York, tous les points de la Nouvelle-Angleterre,
aussi Beauce et Mégantic, chars Pullman dortoirs sur ce
train.

2.05 } SPÉCIAL DE NEW-YORK ET BOSTON.
P. M. } Ce nouveau train commencera à circuler le 24.
juin avec chars directs faisant le trajet le plus
rapide entre Québec et New-York.

7.00 } ACCOMMODATION. De Lévis à Sherbrooke,
P. M. } et tous les points sur le chemin de fer Boston
& Maine.

LES TRAINS ARRIVENT À LÉVIS

Express de Boston et New-York à 12 hrs, midi. Spécial
de Boston et New-York à 1.10 hr. p. m. Express des Mon-
tagnes Blanches à 8.55 hrs p. m. Accommodation à 8.45 h.
a.m.

VIENT DE PARAÎTRE :

LA FAMILLE GODEFROY DE TONNANCOUR

PAR

PIERRE-GEORGES ROY

TIRÉ A 100 EXEMPLAIRES NUMÉROTÉS

PRIX : \$1.00

S'adresser à Pierre-Georges Roy, rue Wolfe, Lévis.

VIENT DE PARAITRE :

LA FAMILLE TACHÉ

PAR

PIERRE-GEORGES ROY

Renseignements généalogiques sur les familles
Anslow, Bender, Boucher de la Broquerie, Chamber-
land, Choquette, Cimon, Coursol, Ennis, Garneau,
Gauthier, Kane, de Lanaudière, LeBoutillier, Marmette,
Serocold, Têtu, etc., etc.

200 pages in-8. 37 portraits hors texte.

Tiré à 200 exemplaires numérotés

Prix : \$2.00 l'exemplaire.

S'adresser, à l'auteur à Lévis.